

DÉPARTEMENT de la GIRONDE
ARRONDISSEMENT de BORDEAUX
Commune de LORMONT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du VENDREDI 12 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le vendredi douze juin, à dix-huit heures,

Le conseil municipal de la commune de LORMONT, convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au Pôle Brassens-Camus sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

Présent·es :

Jean TOUZEAU, Philippe QUERTINMONT, Yasmina BOULTAM, Grégoric FAUCON, Jannick MORA, Stéphane PÉRÈS DIT PEREY, Josette BELLOQ, Jean-Noël GOETZ, Marielle DESCOUBES SIBRAC, Geoffrey RUIZ, Maférima DIAGNE, Sylvie JUQUIN, Jean-Claude FEUGAS, Vincent COSTE, Keziban YILDIZ, Eric LEROY, Karima TAJRI, Tayeb BARAS, Maria Del Pilar RAMIREZ, Olivier MARTIN, Marie-José SALLABER, Valdemar CAMARINHA FÉLIX, Maud LEBLOIS, Marouane ACHRIT, Céline BOUTE, Nicolas LE BIGOT, Levent OZKAN, Julie RECHAGNEUX, Serge BLÛGE, Richard UNREIN, Mathieu BORDENAVE, Stéphanie HARTUNG, Mónica CASANOVA.

Absent·es excusé·es ayant donné procuration :

Claude DAMBRINE (procuration Philippe QUERTINMONT),
Gemma VERSCHUUR (procuration Geoffrey RUIZ).

Conseillers en exercice : 35

Nombre de présents : 33

Nombre de votants : 35

N° 2020/12.06/06.4.2

FINANCES :
DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) :
SUBVENTIONS - SOLLICITATION

Monsieur Grégoric FAUCON est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Jean TOUZEAU, maire, explique aux membres de l'assemblée délibérante que :

La Loi de Finances 2020 a reconduit le principe d'une aide à l'investissement local en abondant la Dotation de Soutien à l'Investissement Local de 570 millions, subventionnant en priorité les projets de rénovation thermique, de transition énergétique, de développement des énergies renouvelables, de mise aux normes des établissements publics, de développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de l'accueil des populations nouvelles, et de création, extension ou rénovation des bâtiments scolaires (incluant le dédoublement des classes de CP et CE1 en REP+).

La Ville a prévu d'adresser pour instruction à la Préfecture de Gironde des dossiers de demande de subventions portant sur 3 projets :

* Réhabilitation Lavoir Blanchereau :

107.337,11 €.

* Acquisition modulaire pour dédoublement de classe au Grand Tressan :

57.284,56 €.

* Aménagement abords préau Romain Rolland :

19.766,90 €.

Le montant sollicité est calculé de façon à laisser un reste à charge pour la ville d'un minimum de 20 % du coût total du projet.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le maire à signer tout document nécessaire à la formalisation de la subvention.

C'est la Préfecture de Région qui rassemblera les différents projets communaux instruits par les préfectures de Département et statuera d'ici fin juin sur les sommes pouvant être allouées à chaque commune.

Ceci étant exposé, il est donc demandé à l'assemblée délibérante d'adopter les termes de la délibération suivante :

La Ville de Lormont,

Vu la Loi de Finances 2020 qui a confirmé une dotation budgétaire de soutien à l'investissement des communes et de leurs établissements publics, affectée en priorité à des projets de rénovation thermique, de transition énergétique, de développement des énergies renouvelables, de mise aux normes des établissements publics, de développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de l'accueil des populations nouvelles, et de création, extension ou rénovation de bâtiments scolaires (incluant le dédoublement des classes de CP et CE1 en REP+);

Entendu le rapport de présentation,

Considérant que la ville a programmé cet été la réalisation de 3 opérations entrant dans les critères ci-dessus définis ;

DÉCIDE

Article 1 :

d'autoriser Monsieur le maire à solliciter les subventions suivantes dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2020, en laissant une part de financement à la charge de la ville de 20 % minimum de la dépense HT, sur la base des plans de financements suivants :

1 – Réhabilitation Lavoir Blanchereau

| DEPENSES | | RECETTES | |
|--------------|---------------------|-----------------------|---------------------|
| Travaux | 223.761,39 € | Mission BERN | 60.000,00 € |
| | | Mécénat privé | 11.672,00 € |
| | | Subvention DSIL | 107.337,11 € |
| | | Autofinancement ville | 44.752,28 € |
| TOTAL | 223.761,39 € | TOTAL | 223.761,39 € |

2 – Acquisition modulaire pour dédoublement de classe Grand Tressan

| DEPENSES | | RECETTES | |
|--------------|--------------------|-----------------------|--------------------|
| Travaux | 71.605,70 € | Subvention DSIL | 57.284,56 € |
| | | Autofinancement ville | 14.321,14 € |
| TOTAL | 71.605,70 € | TOTAL | 71.605,70 € |

3 – Aménagements abords Romain Rolland

| DEPENSES | | RECETTES | |
|--------------|--------------------|-----------------------|--------------------|
| Travaux | 24.708,63 € | Subvention DSIL | 19.766,90 € |
| | | Autofinancement ville | 4.941,73 € |
| TOTAL | 24.708,63 € | TOTAL | 24.708,63 € |

Article 2 :

d'autoriser Monsieur le maire à signer tout document nécessaire à la formalisation des subventions.

VOTE :

POUR :

- 22 - Groupe « Nous, Lormont »,
- 2 - Groupe des « Élu·es Communistes et Républicains »,
- 5 - Groupe « Europe Écologie les Verts »,
- 3 – Groupe « Lormont, Ville Française »,
- 2 - Groupe « Naturellement Lormont »,
- 1 - Groupe « Nouveau Parti Anticapitaliste ».

Le maire, Jean TOUZEAU :

** certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;*

** informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

FAIT A LORMONT, le 15 juin 2020
pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

**Le maire,
Jean TOUZEAU**